ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1

DOCUMENT 8 ter

DOSSIER PEDAGOGIQUE

SECTION

1	. La	présente	demande	émane	du	réseau	:
---	------	----------	---------	-------	----	--------	---

0	(1)	Communauté	française
---	-----	------------	-----------

• (1) Libre confessionnel

O (1) Provincial et communal

O (1) Libre non confessionnel

Identité du responsable pour le réseau : (2) Arthur BELLEFLAMME

Date et signature (2): 1.1.1.2.1.9.7....

2. Intitulé de la section : (2)

POST-GRADUAT EN INTERVENTION SYSTEMIQUE ET TRAVAIL SOCIAL

CODE (3)	9510.	21.	S 85	51		-4-1	

3. Finalités de la section :

Reprises en annexe nº 1

de ...l.. page(s)

(2)

4. Classement de la section :

O (1) Enseignement secondaire du degré : O (1) inférieur

O (1) supérieur

• (1) Enseignement supérieur de type court

O(1) Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de la section de l'enseignement supérieur									
Proposition de classement (1)		Classement du Conseil supérieur (1)							
Technique	0	Technique	. 0						
Economique	0	Economique	0						
Paramédical	0	Paramédical	0						
Social	•	Social							
Pédagogique	0	Pédagogique	0						
Agricole	0	Agricole	0						

ate de l'accord du Conseil périeur :

19/1-197. gnature du Président du

onseil supérieur :

5. Titre délivré à l'issue de la section :

6. Modalités de capitalisation :

- 6.1. Organigramme de la section
 - 6.2. S'il échet, délai maximum entre la délivrance des attestations de réussite et leur prise en compte pour la participation à l'épreuve intégrée

Repris en annexe nº 2 de A page(s)

- (1) Cocher la mention utile
- (2) A compléter
- (3) Réservé à l'Administration

D 8 TER: au 01.03.96

Code	de	la se	ection	$\cdot: C$	3)

95102153551

7. Unités constitutives de la section :

Intitulés	Classement	Code des	Unités	Nombre
	des U.F.	U.F.	déter-	de
			minantes	<u>périodes</u>
(2)	(2) (4)	(5)	(2)	(2)
Projet de formation et approche systémique	SCSO	950022 435 50	X	70
Approches interactionnelle et contextuelle	SCSO	9510 67 17561	X	310
Fondements de l'approche systémique	SCSO	951024 23551	X	90
Techniques d'intervention et travail social	SCSO	95 10 25 435 54	X	280
Epreuve intégrée de la section : post-graduat en intervention systémique et travail social	SCSO	9510 LA V351A		5
MATTER STANDARD CONTRACTOR AND				

TOTAL DES PERIODES DE LA SE	CTION	
A) nombre de périodes suivies par l'él	lève (2)	75 5
B) nombre de périodes professeur	(2)	770

8. Profil r	orofessionnel	(approuvé par l	e Conseil	l supérieur d	lans les c	as visés au	point 2.3.8.3	. de la circ	ulaire)
-------------	---------------	-----------------	-----------	---------------	------------	-------------	---------------	--------------	---------

TO .	^	~		/ \	/ ~\
Repris en annexe	o n°	•	de	nage(c)	(2)
ACCRIS ON WHITEAN	~ **	•	uc	Dageto	141

9.	Rése	rvé ar	Serv	rice d	l'in	spection	٠

a)	Observation	(s) de l'(des)	Inspected	ır(s)	concerné(s)&relative(s)	au dossier pédagogique	[annexe(s) éventuelle(s)]
			1 1	7		, 0-0-,	

15 -01-1998 b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

PAS D'ACCORD ACCORD PROVISOIRE

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

2 1 JAN 1998 Signature:

(2) A compléter

- (3) Réservé à l'Administration
- (4) Soit ESIT, ESIQ, ESST, ESSQ, SCTE, SCEC, SCAG, SCPA, SCSO, SCPE, SCMA
- (5) A compléter si les U.F. ont déjà été approuvées, sinon réservé à l'Administration

D 8 TER: au 01.03.96

FINALITES DE LA SECTION:

1. Finalités générales

Dans le respect de l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette section doit :

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, scolaire et culturelle;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socioéconomiques et culturels.

2. Finalités particulières

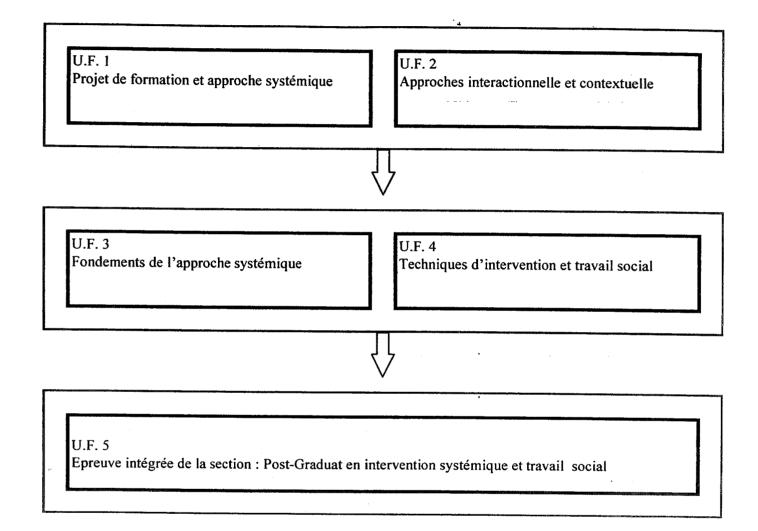
Cette section vise à développer chez l'étudiant la capacité :

- de comprendre et d'appliquer les principaux concepts et fondements de la pensée systémique et des théories qui s'y rapportent;
- d'utiliser des outils et des modèles lui permettant d'ébaucher une hypothèse interactionnelle des événements ou situations-problèmes auxquels il est confronté et participe;
- de construire et mener une action ou intervention qui mobilisera le ou les acteurs concernés par la situation vers le changement;
- de réfléchir et prendre du recul sur sa propre manière d'interagir au sein des systèmes dont il fait partie;
- d'intégrer ces compétences dans le cadre de son activité professionnelle.

ANNEXE 2

MODALITES DE CAPITALISATION DE LA SECTION:

ORGANIGRAMME DE LA SECTION



C C Z 1-1

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1

DOCUMENT 8 bis

DOSSIER PEDAGOGIOUE

UNITE DE FORMATION

1.	La	prés	ente	der	nand	e	émane	du	réseau	:
----	----	------	------	-----	------	---	-------	----	--------	---

0	(1)	Communauté	française
---	-----	------------	-----------

• (1) Libre confessionnel

O (1) Provincial et communal

O (1) Libre non confessionnel

Identité du responsable pour le réseau : (2) A Belle flamme Date et signature (2) : 1/12/97...

2. Intitulé de l'unité de formation : (2)

PROJET DE FORMATION ET APPROCHE SYSTEMIQUE

CODE (3)	9510	22 U	35°S 4.	•	- In domain	: 902
<u> </u>	···				 	

3. Finalités de l'unité de formation :

Reprises en annexe n° 1 de ..1... page(s) (2)

4. Capacités préalables requises :

Reprises en annexe n° 2 de ...1.... page(s) (2)

5. Classement de l'unité de formation :

O (1) Enseignement secondaire de:

O (1) transition

O (1) qualification

du degré:

O (1) inférieur

O (1) supérieur

• (1) Enseignement supérieur de type court

O (1) Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'	unité de foi	mation de l'ens	seignement s	upérieur]		
Proposition de classement	(1)	Classement du	Conseil supe	érieur (1)	Date supér	de l'accord du Cons ieur :	seil
Technique	0	Technique	·	0		17/11/17.	
Economique	0	Economique	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	0	Signa	iture du Président d	u
Paramédical	0	Paramédical	,	0	Cons	eil supénieur :	•
Social	•	Social		•	1 /	11: -	>
Pédagogique	0	Pédagogique		0	1 /-	Y~ _	مسيدين مسيدين
Agricole	0	Agricole		0		\	
6. Caractère occupation	nel : O (1)) oui • (l) non	/			
7. Constitution des grou	pes ou reg	roupement:	Repris en	annexe n°	3	de\t page(s)	(2)
8. Programme du (des)	cours:		Repris en	annexe n°	4	de1 page(s)	(2)
9. Capacités terminales :			Reprises e	en annexe n°	5	de 1 page(s)	(2)
10. Chargé(s) de cours :			Repris en	annexe n°	6	de 1 page(s)	(2)

- (1) Cocher la mention utile
- (2) A compléter
- (3) Réservé à l'Administration

D 8 BIS/UF: au 01.03.96

Code de l'unité de formation : (3)			
	95/10220	35 51	

11. Horaire minimum de l'unité de formation :

Horaire minimum:

1. <u>Dénomination du (des) cours</u> (2)	Classement du(des) cours (2) (4)	Code U (2) (5)	Nombre de périodes (2)
Initiation à la théorie des systèmes	CT	В	25
Pragmatique de la communication	СТ	В	15
Méthodologie spéciale : projet de formation	CT	F	15
2. Part d'autonomie	XXXXXXX	P	15
		Total des périodes	70

12. Réservé au Service d'inspection :
12. Reserve au Service a hispection.
a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)]
umarque le Contrée Afoile le le Contrée Afoile le le le Contrée Afoile le le le Contrée Afoile le le le le Contrée Afoile le l
ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD
En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

21 IAN 1998

Date :	Signature:

- (2) A compléter
- (3) Réservé à l'Administration
- (4) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM
- (5) Soit A, B, C, D, E, F, H, J, K, L, Q, R, S, T (l'approbation de cette rubrique est réservée à l'Administration)

D 8 BIS/UF: au 01.03.96

Annexe 1

FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION :

Finalités générales :

Dans le respect de l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, scolaire et culturelle;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

Finalités particulières :

Cette unité de formation participe aux finalités de la section en ce qu'elle vise à la compréhension des concepts majeurs de la pensée systémique et des théories qui s'y rapportent d'une part, et à l'intégration de ces savoirs dans la pratique professionnelle (ou assimilée : activité bénévole dans le secteur psychologique, social, pédagogique ou paramédical) de l'étudiant d'autre part.

En outre, cette unité de formation vise à rendre l'étudiant capable :

- d'expliquer les présupposés et les concepts majeurs de la pensée systémique et des théories de la communication;
- d'ébaucher un projet de formation qui intègre ces données.

PROJET DE FORMATION ET APPROCHE SYSTEMIQUE

Annexe 2

CAPACITÉS PRÉALABLES REQUISES:

Capacités

L'étudiant doit être capable, à partir d'un texte extrait d'un des ouvrages de base de présentation de l'approche systémique :

- d'exprimer oralement ou par écrit la synthèse de ce texte;
- d'en faire un commentaire critique personnel;
- de relier des éléments de ce texte à une expérience professionnelle et à des questionnements issus de cette expérience.

En outre, tous les candidats devront justifier d'une activité professionnelle ou bénévole dans le domaine psychosocial ou éducatif.

Titre pouvant en donner lieu

Un diplôme de l'enseignement supérieur, à orientation psychologique, pédagogique, sociale, paramédicale.

En outre, tous les candidats devront justifier d'une activité professionnelle ou bénévole dans le domaine psychosocial ou éducatif.

PROJET DE FORMATION ET APPROCHE SYSTEMIQUE

Annexe 3

CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT :

Pour la méthodologie spéciale : projet de formation, il est recommandé de ne pas constituer de groupe de plus de 20 étudiants.

PROGRAMME des COURS :

Initiation à la théorie des systèmes

Le cours vise à rendre l'étudiant capable :

- de définir et caractériser les principaux concepts de la théorie des systèmes (notamment système, sous-système, rétroaction, homéostasie);
- d'appliquer ces concepts à des situations de vie quotidienne ou de l'actualité (sociale, politique, culturelle ou économique), ainsi qu'à des situations issues de ses terrains d'expériences professionnelles.

Pragmatique de la communication

Le cours vise à rendre l'étudiant capable :

- de s'initier et de se familiariser avec l'approche de la pragmatique de la communication (en référence, par exemple à l'approche de Palo Alto);
- de comparer les spécificités et les nouveautés de cette approche interactionnelle par rapport aux modèles dominants de la communication;
- d'appliquer cette approche à des situations de communication de la vie quotidienne ou à des situations issues de ses terrains d'expériences professionnelles.

Méthodologie spéciale : projet de formation

Le cours vise à rendre l'étudiant capable :

- de produire une réflexion personnelle au sein de laquelle il fait état de son <u>projet de</u> <u>formation</u>. Celui-ci sera le résultat de la rencontre entre les bénéfices qu'il attend de la formation et des questions générales qui émergent des situations-problèmes rencontrées au cours de ses expériences professionnelles.

CAPACITÉS TERMINALES:

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant prouvera, au moyen d'un document écrit servant de base à un entretien oral, qu'il est capable:

- de montrer sa compréhension des principaux concepts vus dans le cadre du cours;
- d'illustrer la façon dont l'un ou l'autre de ces concepts lui permet d'enrichir sa perception d'une situation-problème issue de ses expériences professionnelles ;
- de présenter son <u>projet initial de formation</u>, c'est-à-dire le résultat de la rencontre entre les bénéfices qu'il attend de la formation et des questions générales qui émergent des situations-problèmes rencontrées au cours de ses expériences professionnelles ;
- de répondre aux questions qui lui seront posées.

Pour déterminer le degré de maîtrise, il sera tenu compte de la rigueur et de la pertinence dont l'étudiant aura fait preuve, tant dans le document écrit qu'au cours de l'entretien.

Annexe 6

CHARGÉS de COURS:

Pour la pragmatique de la communication, ils seront enseignants.

Pour l'<u>initiation à la théories des systèmes</u> et la <u>méthodologie spéciale : projet de formation</u>, ils seront enseignants ou experts.

L'expert devra faire la preuve dans le domaine de l'approche systémique:

- d'une formation dûment attestée
- d'une expérience professionnelle d'au moins trois ans.

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1

DOCUMENT 8 bis

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

1	T _		المالية والمساورة	·	.1		_
ı.	La	presente	demande	emane	au	reseau	2

0	(1)	Communauté	franc	aise
---	-----	------------	-------	------

• (1) Libre confessionnel

O (1) Provincial et communal

O (1) Libre non confessionnel

Identité du responsable pour le réseau : (2) A. Belle flamme Date et signature (2) :... 1.1.1.9.7.

2. Intitulé de l'unité de formation : (2)



APPROCHES INTERACTIONNELLE ET CONTEXTUELLE

CODE (3) 951023U 1551

Me formation.

3. Finalités de l'unité de formation :

Reprises en annexe n° 1 de ...1.... page(s) (2)

4. Capacités préalables requises :

Reprises en annexe n° 2 de ..1.... page(s) (2)

5. Classement de l'unité de formation :

O (1) Enseignement secondaire de :

O (1) transition

O (1) qualification

du degré:

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur

O (1) inférieur

O (1) supérieur

• (1) Enseignement supérieur de type court

O (1) Enseignement supérieur de type long

Proposition de classement	(1)	Classement du	Conseil supé	erieur (1)	Date de l'accord du Conseil supérieur :
Technique	0	Technique		0	19/20 197.
Economique	0	Economique		0	Signature du Président du
Paramédical	0	Paramédical		· 0	Conseil supérieur :
Social	•	Social		•	l /\ ^
Pédagogique	0	Pédagogique		0	
Agricole	0	Agricole		0	
6. Caractère occupation 7. Constitution des group				annexe n°	3 de1 page(s) (2)
8. Programme du (des) d	ours :		Repris en a	annexe n°	4 de3 page(s) (2)
9. Capacités terminales	3		Reprises e	n annexe n°	5 de1 page(s) (2)
10. Chargé(s) de cours :			Repris en a	annexe n°	6 de 1 page(s) (2)

- (1) Cocher la mention utile
- (2) A compléter
- (3) Réservé à l'Administration

D 8 BIS/UF: au 01.03.96

Code de l'unité de formation : (3)				
	95 1023	U	35 S 1	

11. Horaire minimum de l'unité de formation :

Horaire minimum:

1. <u>Dénomination du (des) cours</u> (2)	Classement du(des) cours (2) (4)	Code U (2) (5)	Nombre de périodes (2)
Origines épistémologiques de l'approche systémique	CT	В	20
Systèmes complexes et travail social	CT	В	50
Modèles d'approche interactionnelle	CT	В	50
Intervention systémique sous mandat	CT	В	50
Méthodologie spéciale : approche interactionnelle et contexte d'intervention	CT	F	80
Méthodologie spéciale : régulation du processus de formation	CT	F	10
2. Part d'autonomie	XXXXXXX	P	50
		Total des périodes	310

12	Rése	rvé a	u Se	rvice	d'in	spection	

a)	Observation(s) de l'(des	Inspecteur(s)	concerné(s)	relative(s)	au dossier	pédagogique	[annexe(s)	éventuelle(s)]
	4"2 4	n 1/	10.		· .				

b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagægique :

ACCORD PROVISOIRE

PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

A 5 -01- 1998

A. COLLINET INSP. COURD

Date: 21 JAN 1998

Signature:

⁽²⁾ A compléter

⁽³⁾ Réservé à l'Administration

⁽⁴⁾ Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM

⁽⁵⁾ Soit A, B, C, D, E, F, H, J, K, L, Q, R, S, T - (l'approbation de cette rubrique est réservée à l'Administration)

FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION :

Finalités générales :

Dans le respect de l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, scolaire et culturelle;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

Finalités particulières :

Cette unité de formation participe aux finalités de la section en ce qu'elle vise

- à rendre l'étudiant capable d'utiliser des outils et modèles qui lui permettront d'ébaucher une hypothèse interactionnelle sur des événements et en particulier sur les situations-problèmes auxquelles il est confronté dans son activité professionnelle (ou assimilée : activité bénévole dans le secteur psychologique, sociale, pédagogique ou paramédicale);
- à prendre du recul sur sa propre manière d'interagir.

Cette unité de formation vise en outre, à rendre l'étudiant capable :

- de comprendre la rupture épistémologique qu'implique la pensée systémique;
- de poser un regard interactionnel sur les événements et en particulier sur les problématiques dans le domaine social;
- d'appréhender une situation dans sa complexité historique, culturelle, organisationelle et interactionnelle;
- de se situer en tant qu' «interactant» au sein de ces différents domaines;
- de dégager le (les) niveau(x) pertinent(s) d'intervention et de décodage;
- d'utiliser des outils de décodage adaptés au niveau envisagé.

APPROCHES INTERACTIONNELLE ET CONTEXTUELLE

Annexe 2

CAPACITES PREALABLES REQUISES:

Capacités

L'étudiant doit être capable, à partir d'un texte extrait d'un des ouvrages de base de présentation de l'approche systémique :

- d'exprimer oralement ou par écrit la synthèse de ce texte;
- d'en faire un commentaire critique personnel;
- de relier des éléments de ce texte à une expérience professionnelle et à des questionnements issus de cette expérience.

En outre, tous les candidats devront justifier d'une activité professionnelle ou bénévole dans le domaine psychosocial ou éducatif.

Titre pouvant en tenir lieu

Un diplôme de l'enseignement supérieur à orientation psychologique, pédagogique, sociale, paramédicale.

En outre, tous les candidats devront justifier d'une activité professionnelle ou bénévole dans le domaine psychosocial ou éducatif.

APPROCHES INTERACTIONNELLE ET CONTEXTUELLE

Annexe 3

CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Pour la méthodologie spéciale : approche interactionnelle et contexte d'intervention, il est recommandé de ne pas constituer de groupe de plus de 20 étudiants.

Pour la méthodologie spéciale : régulation du processus de formation, il est recommandé de ne pas constituer de groupe de plus de 20 étudiants.

Annexe 4

PROGRAMME des COURS:

Origines épistémologiques de l'approche systémique

Le cours vise à rendre l'étudiant capable :

- de situer les principales caractéristiques épistémologiques de l'approche systémique dans l'histoire de la pensée et particulièrement, la prise en compte de complexité irréductible au simple en complétant la démarche analytique par une démarche synthétique;
- de définir et caractériser l'importance de la rupture épistémologique avec les conceptions traditionnelles du savoir issues du modèle des sciences de la nature et de la méthode cartésienne.

Systèmes complexes et travail social

Le cours vise à rendre l'étudiant capable :

- de rendre compte de la complexité d'un phénomène en identifiant les niveaux de complexité croissante des systèmes concernés (individuel, interindividuel, groupal, organisationnel, institutionnel, sociétal) et les interactions entre les différents sous-systèmes;
- d'envisager un ou plusieurs niveaux d'analyse relatifs aux niveaux de complexité du phénomène étudié et de choisir celui qui permet le mieux de construire une intervention pertinente en fonction d'objectifs fixés à celle-ci;
- d'observer une organisation et d'intervenir au sein de celle-ci dans une perspective systémique;

Modèles d'approche interactionnelle

Le cours vise à rendre l'étudiant capable, face à une situation donnée :

- d'identifier les interactions qui maintiennent la situation-problème inchangée et ce en définissant avec précision le problème soulevé par le ou les acteurs concernés, leurs tentatives de solutions ainsi que les croyances qui les sous-tendent;
- de construire une hypothèse circulaire (action, rétroaction) à partir des jeux relationnels redondants propres à la situation étudiée. Cette hypothèse tiendra compte des croyances que chacun des membres de la famille s'est forgées au cours de son histoire personnelle ainsi que des enjeux des acteurs et du contexte dans lequel se déroule l'intervention. Enfin, cette hypothèse devra permettre la mobilisation des différents membres de la famille vers le changement.

Intervention systémique sous mandat

Le cours vise à rendre l'étudiant capable :

- de définir et de différencier dans un système d'intervention donné les systèmes qui y participent et y interagissent, tels le système mandant, le système intervenant et le système client.
- de prendre en compte les positions des différents partenaires, d'analyser leurs demandes ou de mettre en exergue l'absence de demande;
- d'identifier les contraintes qui pèsent sur les bénéficiaires et l'intervenant;
- d'utiliser l'explicitation de ces contraintes comme une opportunité dans l'instauration de la relation d'aide;

Méthodologie spéciale : approche interactionnelle et contexte d'intervention

Le cours vise à rendre l'étudiant capable :

- d'intégrer les différents apports de l'unité de formation;
- de contribuer activement à la réflexion collective et à l'application des concepts et modèles étudiés (éçole de Palo Alto) dans le cadre d'interventions et/ou intervisions;
- de produire une réflexion personnelle au sein de laquelle il utilisera les outils de décodage et d'intervention vus au cours de cette unité de formation et les intégrera à son expérience professionnelle.
- d'identifier ses propres préconceptions et modèles explicatifs préférentiels en ce qui concerne le travail social, la genèse des problèmes et leur perpétuation;
- de mettre ses propres « préconstruits » en tension avec les modèles explicatifs de l'approche systémique;

Méthodologie spéciale : régulation du processus de formation

Le cours vise à rendre l'étudiant capable :

- d'analyser son propre parcours d'apprentissage;
- de restituer cette analyse au sein du groupe en formation;
- de collaborer à une réflexion collective sur le déroulement du processus de la formation appréhendé comme un système évolutif;
- de contribuer à la mise en oeuvre des aménagements qui s'imposeraient.

CAPACITES TERMINALES:

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant prouvera, au moyen d'un document écrit servant de base à un entretien oral, qu'il est capable:

- de faire état de la façon dont il intègre différents outils de décodage systémiques à sa pratique professionnelle dans le cadre de son projet de formation;
- de répondre aux questions qui lui seront posées.

Pour déterminer le degré de maîtrise, il sera tenu compte de la rigueur et de la pertinence dont l'étudiant aura fait preuve, tant dans le document écrit qu'au cours de l'entretien.

APPROCHES INTERACTIONNELLE ET CONTEXTUELLE

Annexe 6

CHARGES DU COURS:

Pour la <u>méthodoiogie spéciale</u> : régulation du processus de formation, ils seront enseignants.

Pour les autres cours, ils seront enseignants ou experts.

L'expert devra faire la preuve, dans le domaine de l'approche systémique :

- d'une formation dûment attestée
- d'une expérience professionnelle d'au moins 3 ans.

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME !

DOCUMIENT 8 bis

DOSSIER PEDAGOGIOUE

UNITE DE FORMATION

1.	La	présente	demande	émane du	réseau	:
----	----	----------	---------	----------	--------	---

O	(1)	Communauté française
---	-----	----------------------

• (1) Libre confessionnel

O (1) Provincial et communal.

O (1) Libre non confessionnel

Identité du responsable pour le réseau : (2) A. Belle flamme Date et signature (2) : 1 12 197.

2. Intitu lé de l'unité de formation : (2)

FONDEMENTS DE L'APPROCHE SYSTEMIQUE

CODE (3)	95624035	.\ 1		i Almani	:	902
de nelf.		tage or who	mp	metin	:	100

3. Finalités de l'unité de formation :

Reprises en annexe n° 1 de ...1.... page(s)

4. Capacités préalables requises :

Reprises en annexe n° 2 de ..1.... page(s)

5. Classement de l'unité de formation :

O (1) Enseignement secondaire de :

O (1) transition

O (1) qualification

du degré .

Pour le classement de l'unité de formation de l'ansaignement supérieur

O (1) Inférieur

O (1) supérieur

• (i) Enseignement supérieur de type court

O (1) Enseignement supérieur de type long

rour le classement de l'	inite de 10	ormation de l'en	seignement s	uperieur]			
Proposition de classement	Classement du	1			Date de l'accord du Conseil supérieur :			
Technique	0	Technique		0	1	19/2019+.		
Economique	0	Economique		0	Sign	ature du Président d	u	
Paramédical	0	Paramédical		0	Con	seil şuperigur:		
Social	0	Socia!		•	/	Mil -		
Pédagogique	0	Pédagogique		0	1/			
Agricole	0	Agricole		0	\mathcal{V}	\		
6. Caractère occupationn	iel: 0 (l) oui ● (1) non	<i>J.</i>		1		
7. Constitution des group	es ou re	groupement:	Repris en	annexe na	3	d d1 page(s)	(2)	
8. Programme du (des) c	Repris en annexe nº		4	de2 page(s)	(2)			
9. Capacités terminales :			Reprises en annexe nº		5	de1 page(s)	(2.	
10. Chargé(s) de cours :			Repris en	annexe n°	ń	de1 page(s)	12	

- (1) Cocher la mention utile
- (2) A compléter
- (3) Réservé à l'Administration

D 8 BIS/UF: au 01.03.96

Code de l'unité de formation : (3)		
	95102408551	

11. Horaire minimum de l'unité de formation :

Horaire minimum:

1. <u>Dénomination du (des) cours</u> (2)	Classement du(des) cours (2) (4)	Code U (2) (5)	Nombre de périodes (2)
Théorie des systèmes : systèmes et crises	CT	В	15
Contructivisme en Sociologie	CT	В	20
Ethique	CT	В	15
Méthodologie spéciale : questions spéciales de pragmatique de la communication	CT	F	15
Méthodologie spéciale : séminaire d'intégration	CT	F	10
2. Part d'autonomie	XXXXXXX	P	15
		Total des périodes	90

ď	^	m	,	,		~			• •	. •	
в	7.	ĸ	acar	WA	211		PUICE		INC	pection	•
д	. 	7.	ω_{c_1}	**	uu	\sim	T 4 TC C	·	****	occuon	

a)	Observation(s) de l'(des)	Inspecteur(s)	concerné(s) relat	ive(s) au dossier pédagogique	[annexe(s) éventuelle(s)]

avis favorable fofovilal 15 - 11 1001

b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

2 1 JAN. 1998

A. COLLINET

Signature SP. COORD.

(2) A compléter

(3) Réservé à l'Administration

(4) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM

(5) Soit A, B, C, D, E, F, H, J, K, L, Q, R, S, T - (l'approbation de cette rubrique est réservée à l'Administration)

FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION:

Finalités générales

Dans le respect de l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, scolaire et culturelle;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socioéconomiques et culturels.

Finalités particulières

Cette unité de formation participe aux finalités de la section en ce qu'elle vise à rendre l'étudiant capable :

- de comprendre et appliquer les principaux concepts et fondements de la pensée systémique et des théories qui s'y rapportent;
- d'intégrer ces savoirs à sa pratique professionnelle (ou assimilée : activité bénévole dans le secteur psychologique, social, pédagogique ou paramédical);
- de rendre compte de la façon dont ce mode de pensée enrichit sa manière d'appréhender les problèmes sociaux en général et ceux qui relèvent de son projet de formation en particulier.

CAPACITÉS PRÉALABLES REQUISES:

Capacités

L'étudiant doit être capable :

- de démontrer sa compréhension des principaux concepts de la pensée systémique;
- d'intégrer les différents outils de décodage systémique à sa pratique professionnelle;
- de présenter un projet de formation personnel qui intègre les concepts de base de la pensée systémique.

Titre pouvant en tenir lieu

Attestations de réussite des unités de formation : « Projet de formation et approche systémique » et « Approches interactionnelle et contextuelle ».

CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT :

Pour la méthodologie spéciale: questions spéciales de pragmatique de la communication, il est recommandé de ne pas constituer de groupe de plus de 20 étudiants.

Pour la méthodologie spéciale : séminaire d'intégration, il est recommandé de ne pas constituer de groupe de plus de 20 étudiants.

FONDEMENTS DE L'APPROCHE SYSTEMIQUE

Annexe 4

PROGRAMME des COURS:

Théorie des systèmes : systèmes et crises

Le cours vise à rendre l'étudiant capable:

- de définir la notion de crise et expliciter en quoi elle comporte en germe la possibilité d'une adaptation aux perturbations internes ou externes via une modification structurelle du

système envisagé;

- de dégager la fonction positive de la crise pour un système donné : fonction de sollicitation

des compétences, de la créativité et de la flexibilité de ce système.

Constructivisme en sociologie

Le cours vise à rendre l'étudiant capable :

- d'expliquer que toute connaissance est issue d'un processus de construction où interviennent

des dimensions biologiques, culturelles, linguistiques, sociales, idéologiques, etc;

- d'interroger ses propres évidences par la remise en cause d'une réalité conçue non plus pour

elle-même mais comme une construction nécessaire à l'action;

- de tirer de ce qui précède les conséquences qui s'imposent en matière de responsabilité à

l'égard de ses propres constructions et en terme d'articulation entre la connaissance et

l'action et spécifiquement l'intervention sociale.

Ethique

Le cours vise à rendre l'étudiant capable :

- de définir et de caractériser les exigences éthiques d'une intervention;
- de distinguer sa morale personnelle des exigences éthiques;
- d'évaluer les conséquences éthiques, sociales et politiques de ses interventions.

Méthodologie spéciale : questions spéciales de pragmatique de la communication Le cours vise à rendre l'étudiant capable :

- d'approfondir les concepts de l'approche de la pragmatique de la communication;
- d'analyser le langage dans une perspective anthropologique, interactionnelle et contextuelle;
- de définir la proxémique et exercer cette vigilance dans des exercices de communication;
- de décoder des situations concrètes de communication qui mettent en jeu des rapports sociaux, des acteurs et leurs actes ainsi que des processus de co-construction de sens.

Méthodologie spéciale : séminaire d'intégration

Le cours vise à rendre l'étudiant capable :

- de confronter de façon critique les différents apports du programme de l'unité de formation;
- de contribuer activement à la réflexion collective en ce sens;
- de produire une réflexion personnelle au sein de laquelle il fait état de l'évolution de sa réflexion quant à son <u>projet de formation</u>, sur base des différents apports de l'unité de formation.

CAPACITÉS TERMINALES:

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant prouvera, au moyen d'un document écrit servant de base à un entretien oral, qu'il est capable:

- de montrer sa compréhension des principaux concepts de la pensée systémique et de théories connexes;
- -.d'illustrer la façon dont ces concepts lui permettent d'enrichir sa perception des problèmes sociaux;
- de formuler l'état de sa réflexion sur son <u>projet de formation</u> initial enrichi de ses apprentissages au sein de l'unité de formation;
- -.de montrer comment ses apprentissages lui permettent de perfectionner l'analyse qu'il fait de l'une ou l'autre situation-problème rencontrée au cours de ses expériences professionnelles;
- de répondre aux questions qui lui seront posées.

Pour déterminer le degré de maîtrise, il sera tenu compte de la rigueur et de la pertinence dont l'étudiant aura fait preuve, tant dans le document écrit qu'au cours de l'entretien.

FONDEMENTS DE L'APPROCHE SYSTEMIQUE

Annexe 6

CHARGES DU COURS:

Pour la <u>méthodologie spéciale</u> : questions spéciales de pragmatique de la communication, ils seront enseignants.

Il seront enseignants ou experts pour les autres cours.

L'expert devra faire la preuve dans le domaine de l'approche systémique:

- d'une formation dûment attestée
- d'une expérience professionnelle d'au moins trois ans.

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1

DOCUMENT 8 bis

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

 La présente dema 	nde émane du réseau :
--------------------------------------	-----------------------

- O (1) Communauté française
- (1) Libre confessionnel
- O (1) Provincial et communal
- O (1) Libre non confessionnel

Identité du responsable pour le réseau : BELLEFLAMME Arthur

Date et signature (2) : ...4 12. 97

2. Intitulé de l'unité de formation : (2)

TECHNIQUESD'INTERVENTION ET TRAVAIL SOCIAL

CODE (3) 95 10 25 U 35	51		ar formation
3. Finalités de l'unité de formation :4. Capacités préalables requises :5. Classement de l'unité de formation :	Reprises en annexe n° Reprises en annexe n°	1 2	de page(s) (2) de page(s) (2)
O (1) Enseignement secondaire de : du degré :	O (1) transition O (1) inférieur		O (1) qualification O (1) supérieur

• (1) Enseignement supérieur de type court

O (1) Enseignement supérieur de type long

- Zour le Classement u	e l'unité de f	ormation de l'	enseignement supe	érieur		
Proposition de classement	(1)	Classement	du Conseil supérie	eur (1)	Date de l'accord du supérieur :	Conseil
Technique	0	Technique		0	19/20/19	1.
Economique	0	Economiqu	e	0	Signature du Présid	,
Paramédical	0	Paramédica	1	0	Conșeil supérieur :	ciit da
Social	•	Social		•	- V saborioui.	•
Pédagogique	0	Pédagogiqu	e	0	$\exists \wedge \land \land \land$	
Agricole	0	Agricole		0	-2K/F	
6. Caractère occupationn	el: O(1)	oui ● (1)	non			
7. Constitution des group	es ou regro	upement:	Repris en annexe	n°	3 de page(s)	(2)
8. Programme du (des) co	ours :		Repris en annexe	no	4 de page(s)	(2)
9. Capacités terminales :			Reprises en anne	xe n°	5 de page(s)	(2)
10. Chargé(s) de cours :			Repris en annexe	n°	6 de page(s)	(2)

⁽¹⁾ Cocher la mention utile

(2) A compléter

(3) Réservé à l'Administration

D 8 BIS/UF: au 01.03.96

Code de l'unité de formation : (3)	40000		
	95/0256	J	35 S 1

11. Horaire minimum de l'unité de formation :

Horaire minimum:

1. <u>Dénomination du (des) cours</u> (2)	Classement du(des) cours (2) (4)	Code U (2) (5)	Nombre de périodes (2)
Modèles et techniques de changement	CT	В	65
Stratégies relationnelles de changement	CT	В	55
Méthodologie spéciale : stratégies de changement	CT	F	100
Méthodologie spéciale : régulation du processus de formation	СТ	F	10
2. Part d'autonomie	XXXXXXX	P	50
		Total des périodes	280

1	•	T) :	ć	C			
1	7.	Keserv	e an	Service	d'inen	ection	•

a)	Observation(s) de l'(d	des) Inspecteur(s)	concerné(s) relative	<u>s) au dossier pé</u>	dagogique [annexe	(s) éventuelle(s)] :

b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE

PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

21 JAN 1998

INSP. COORD.

Signature:

(2) A compléter

(3) Réservé à l'Administration

(4) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM

(5) Soit A, B, C, D, E, F, H, J, K, L, Q, R, S, T - (l'approbation de cette rubrique est réservée à l'Administration)

D 8 BIS/UF: au 01.03.96

FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION :

Finalités générales:

Dans le respect de l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, scolaire et culturelle;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

Finalités particulières:

Cette unité de formation participe aux finalités de la section en ce qu'elle vise à rendre l'étudiant capable :

- de construire et mener une intervention qui mobilisera vers le changement le ou les acteurs concernés par la situation;
- d'intégrer les techniques d'intervention à son activité professionnelle (ou assimilée : activité bénévole dans le secteur psychologique, social, pédagogique ou paramédical);
- de réfléchir et de prendre du recul par rapport à sa propre manière d'interagir au sein des systèmes dont il fait partie.

En outre, cette unité de formation vise à rendre l'étudiant capable:

- de développer des outils et d'élaborer des stratégies qui visent le changement dans le respect de la position du bénéficiaire;
- de mener une intervention qui intègre les différents outils présentés au cours de l'unité de formation;
- -. d'intégrer ces mêmes outils à sa pratique professionnelle.

Annexe 2

CAPACITE PREALABLES REQUISES:

Capacités

L'étudiant doit être capable :

- de démontrer sa compréhension des principaux concepts de la pensée systémique;
- d'intégrer les différents outils de décodage systémique à sa pratique professionnelle;
- de présenter un projet de formation personnel qui intègre les concepts de base de la pensée systémique.

Titre pouvant en tenir lieu

Attestation de réussite des unités de formation : « Projet de formation et approche systémique » et « Approches interactionnelle et contextuelle ».

Annexe 3

CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Pour la méthodologie spéciale : stratégies de changement, il est recommandé de ne pas constituer de groupe de plus de 20 étudiants.

Pour la méthodologie spéciale : régulation du processus de formation, il est recommandé de ne pas constituer de groupe de plus de 20 étudiants.

PROGRAMME DES COURS:

Modèles et techniques de changement

Le cours vise à rendre l'étudiant capable :

- de situer le changement dans le champ de la pensée systémique;
- d'ouvrir le champ des comportements possibles des personnes impliquées dans un problème ou confrontées à une difficulté;
- de définir un objectif de changement minimal;
- de définir et d'utiliser des techniques ou outils qui favorisent le changement;
- d'utiliser les outils que sont le questionnement circulaire (cfr.école de Milan, Seywert, ...)
 et le questionnement "en entonnoir" (cfr.théorie brève de Palo Alto) en tant qu'outils de compréhension et d'intervention systémique;
- de décoder une situation et d'intervenir dans une perspective centrée sur la solution du problème.

Stratégies relationnelles de changement

Le cours vise à rendre l'étudiant capable :

- 1.
- d'utiliser différents outils qui lui permettent de décoder ce que la personne exprime par son langage;
- d'étendre ses capacités de questionnement afin de préciser la "position" du bénéficiaire;
- d'utiliser plusieurs outils linguistiques de la programmation neuro-linguistique (P.N.L.), de l'Hypnose Ericksonienne, ...;
- de décoder, grâce à ces outils, les valeurs et les croyances des personnes faisant partie du système d'intervention;
- 2.
- de définir la notion de « résistance au changement »;
- d'identifier cette résistance dans une situation particulière et de l'utiliser pour la construction de stratégies pertinentes de changement;

- de définir les notions de transfert et contre-transfert, telles quelles sont comprises dans le cadre de la psychanalyse freudienne;
- de percevoir la pertinence de ces notions en regard de l'approche interactionnelle développée par les écoles de Palo Alto, Milwaukee, Milan, ...;

Méthodologie spéciale : stratégies de changement

Le cours vise à rendre l'étudiant capable :

- d'intégrer les différents apports de l'unité de formation;
- de contribuer activement à la réflexion collective et à l'application des techniques et stratégies, dans le cadre d'exercices d'intervention et/ou d'intervision;
- de produire une réflexion personnelle au sein de laquelle il appliquera ces stratégies aux situations qu'il rencontre dans son contexte professionnel en rapport avec son projet de formation;
- de prendre du recul, d'analyser et d'adapter son propre mode d'intervention;
- d'identifier les valeurs et croyances qui lui sont propres et qui sous-tendent sa manière d'intervenir. Pour ce faire, plusieurs outils seront présentés et l'étudiant sera invité à identifier certains de ses propres processus d'apprentissage et d'évolution à travers des exercices qui réclameront une large part d'implication personnelle.

Méthodologie spéciale : régulation du processus de formation

Le cours vise à rendre l'étudiant capable :

- d'analyser son propre parcours d'apprentissage;
- de restituer cette analyse au sein du groupe en formation;
- de collaborer à une réflexion collective sur le déroulement du processus de la formation appréhendée comme un système évolutif;
- de contribuer à la mise en oeuvre des aménagements qui s'imposeraient.

CAPACITES TERMINALES:

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant prouvera, au moyen d'un document écrit servant de base à un entretien oral, qu'il est capable :

- de faire état, dans le cadre de son projet de formation, de la façon dont il intègre les techniques d'intervention à sa pratique professionnelle;
- de répondre aux questions qui lui seront posées.
- de pratiquer une intervention en utilisant les outils de décodage et les stratégies vus au cours de l'unité de formation;
- d'évaluer son intervention, de recevoir le feed-back (rétro-information) des autres étudiants et du chargé de cours afin d'ajuster son intervention en conséquence.

TECHNIQUES D'INTERVENTION ET TRAVAIL SOCIAL

Annexe 6

CHARGES DU COURS:

Pour la <u>méthodologie spéciale : régulation du processus de formation</u>, ils seront enseignants.

Ils seront enseignants ou experts pour les autres cours.

L'expert devra faire la preuve dans le domaine de l'approche systémique:

- d'une formation dûment attestée
- d'une expérience professionnelle d'au moins trois ans.

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1

DOCUMENT 8 bis

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION EPREUVE INTEGREE

1.	La	présente	demande	émane	du	réseau	:
----	----	----------	---------	-------	----	--------	---

- O (1) Communauté française
- (1) Libre confessionnel
- O (1) Provincial et communal
- O (1) Libre non confessionnel

Identité du responsable pour le réseau : (2) BELLEFLAMME Arthur

2. Intitulé de l'unité de formation : (2)

EPREUVE INTEGREE DE LA SECTION:

POST-GRADUAT EN INTERVENTION SYSTEMIQUE ET TRAVAIL SOCIAL

CODE (3)	981021	U 85	S	1.	ande	. In showing		
sund.					sh	formenti'a	2	902

3. Finalités de l'unité de formation :

Reprises en annexe nº

de ..1... page(s) (2)

4. Capacités préalables requises :

Sans objet (pas d'annexe n° 2)

5. Classement de l'unité de formation:

O(1) Enseignement secondaire de:

O (1) transition

O (1) qualification

du degré:

O (1) inférieur

O (1) supérieur

• (1) Enseignement supérieur de type court

O (1) Enseignement supérieur de type long

Pour le classement d	le l'unité de	formation de l'enseignemer	ıt supérieur
Proposition de classement	(1)	Classement du Conseil s	supérieur (1)
Technique	0	Technique	0
Economique	0	Economique	0
Paramédical	0	Paramédical	0
Social	•	Social	•
Pédagogique	0	Pédagogique	0
Agricole	0	Agricole	0

Date de l'accord du Conseil

supérieur :

3

11/21/17 Signature du Président du Conseil supérieur

6. Caractère occupationnel: O(1) oui • (1) non

7. Constitution des groupes ou regroupement :

Repris en annexe nº

de ...4... page(s) (2)

8. Programme:

8.1. Etudiant

Repris en annexe nº

de ...1... page(s) (2)

8.2. Chargé de cours

9. Capacités terminales :

Reprises en annexe n°

5 de .1... page(s) (2)

10. Chargé(s) de cours :

Repris en annexe nº

de .1... page(s) (2)

- (2) A compléter
- (3) Réservé à l'Administration

D 8 BIS/UF/E.I.: au 01.03.96

⁽¹⁾ Cocher la mention utile

Code de l'unité de formation : (3)	1 U 8551		
11. Horaire minimum de l'unité de formation :			Code U
11.1. Etudiant : (2)	-	1. 4.4 461	Z
Le nombre de périodes suivies par l'étud	iant est mentionne s	ur ie ilire deliv	re.
11.2. Encadrement de l'épreuve intégrée :			
Dénomination des cours	<u>Classement</u>	Code U	Nombre de périodes - par étudiant - par groupe d'étudiants
	(2)	(2)	(1) (2)
Préparation de l'épreuve intégrée de la section	CT	I	5
Epreuve intégrée de la section	СТ	I	15
		Total des périodes :	20
Le nombre de périodes confiées au chargé d mentionné sur le titre délivré.	e cours est prélevé c	de la dotation d	e périodes MAIS n'est pas
12. Réservé au Service d'inspection:			
a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dos	sier pédagogiqı	ue [annexe(s) éventuelle(s)]
avis lavorable Gotovitch		eg i swith t	
b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative a	au dossier pédagogic	nue:	
	PAS D'ACCORD	.	
En cas de décision négative, motivation de	cette dernière :	G	
2 1 JAN 1998 Date:	A. COL	LINET COORD.	

- (1) Biffer la mention inutile
- (2) A compléter(3) Réservé à l'Administration

D 8 BIS/UF/E.I.: au 01.03.96

Annexe 1

FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION :

Finalités générales :

Dans le respect de l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, scolaire et culturelle;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

Finalités particulières :

Cette unité de formation permettra de vérifier si l'étudiant :

- a intégré de manière globale les fondements de la pensée systémique;
- est capable d'utiliser les outils spécifiques de l'approche systémique;
- est capable de prendre du recul et d'analyser sa manière d'interagir;
- est capable d'intervenir en situation dans la perspective de promouvoir le changement.

Annexe 3

CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT:

Il est recommandé de ne pas constituer de groupe de plus de 20 étudiants.

Annexe 4

PROGRAMME DU COURS:

Pour l'étudiant

L'étudiant sera capable :

- de formuler son projet initial de formation;
- de retracer l'évolution et l'enrichissement de ce projet en lien avec les apports théoriques et pratiques des différentes unités de formation;
- de décoder, à l'aide des outils et modèles de l'approche systémique, sa propre manière d'agir en situation professionnelle;
- d'élaborer des interventions, en situation professionnelle, qui mobilisent les acteurs concernés vers le changement.

Pour le chargé de cours

Le chargé de cours aide l'étudiant à réaliser son travail de fin d'études. Il veillera à :

- induire une démarche d'analyse spécifique à l'approche systémique;
- orienter l'étudiant dans le choix et l'application de techniques pertinentes pour la (les) situations(s) analysée(s);
- encourager l'étudiant à prendre du recul et réfléchir sur sa propre manière d'agir en situation professionnelle;
- garantir le respect des règles déontologiques en vigueur dans les professions du domaine psycho-social ou éducatif.

Annexe 5

CAPACITES TERMINALES:

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant prouvera, au moyen d'un document écrit servant de base à un entretien oral, qu'il est capable :

- de comprendre et appliquer les principaux concepts et fondements de la pensée systémique et des théories qui s'y rapportent;
- d'utiliser les outils et modèles permettant d'ébaucher une hypothèse interactionnelle des événements ou situations-problèmes auxquels il est confronté et participe;
- de construire et de mener une action ou intervention qui mobilise le ou les acteurs concernés par la situation vers le changement;
- de réfléchir et de prendre du recul par rapport à sa propre manière d'interagir au sein des systèmes dont il fait partie;
- d'intégrer ses nouvelles compétences dans son activité professionnelle;
- de répondre aux questions qui lui seront posées.

Pour déterminer le degré de maîtrise, il sera tenu compte de la rigueur et de la pertinence dont l'étudiant aura fait preuve, tant dans le document écrit qu'au cours de l'entretien.

Annexe 6

CHARGES DU COURS:

Ils seront enseignants ou experts.

L'expert devra faire la preuve dans le domaine de l'approche systémique:

- d'une formation dûment attestée
- d'une expérience professionnelle d'au moins trois ans.